

2009-2010

# sesame région sud-ouest



**FAITS MARQUANTS** .02

**Retour sur  
une année  
de formation  
en région**

**INTERVIEW** .04

**Monique  
Iborra,**  
Vice-Présidente  
du Conseil régional  
Midi-Pyrénées

**CAS D'ENTREPRISE** .07

**Groupe ABMI**  
Comment rebooster  
son activité en temps  
de crise





©danielmordzinski

**Sophie Claracq,**  
Responsable de l'antenne Sud-Ouest  
du FAFIEC

## Contribuer à la sauvegarde des emplois et des compétences

**Quelles ont été les grandes tendances formation pour l'année 2009 dans la région Sud-Ouest ?**

**Comment l'expliquez-vous ?**

**Sophie Claracq :** Notre antenne s'est fortement mobilisée pour accompagner et conseiller nos adhérents pendant cette période. Nous avons accompagné un « plan de relance à la crise » adapté aux problématiques économiques de la région. Le secteur automobile ayant été tout particulièrement touché, nous avons dû mettre en place un plan spécifique d'accompagnement afin d'orienter les collaborateurs vers les secteurs en demande, comme l'aéronautique. Ainsi, ce ne sont pas moins de 1 000 périodes de professionnalisation qui ont été conduites pour les bureaux d'études.

« Maintenir l'emploi et développer les compétences reste notre priorité en tant qu'OPCA »

**Dans le cadre de la sécurisation des emplois et des compétences, un certain nombre de partenariats a été mis en place avec la région. Pouvez-vous nous en dire plus ?**

**S. C. :** Suite au plan de restructuration de l'avionneur Airbus, le FAFIEC et son antenne Sud-Ouest ont décidé de mettre en place un dispositif d'aide à l'évolution et au maintien des compétences (ADEC). Cet ADEC s'est concrétisé au travers de formations très ciblées, pour apporter une réponse pragmatique et opérationnelle aux entreprises concernées. Au total, ce sont près de 70 entreprises et 325 salariés<sup>(1)</sup> qui ont bénéficié de ces actions de formation. L'ADEC, au-delà des compétences techniques spécifiques aux métiers de l'aéronautique, doit s'inscrire dans un processus global de gestion des compétences avec des problématiques transverses. C'est pourquoi, pour sa reconduction en 2009, nous avons souhaité pousser la démarche encore plus loin en incluant un volet GPEC<sup>(2)</sup>.

Et ouvrir le dispositif à l'ensemble des activités de la branche.

**Il y aussi le dispositif Qualification Plus ?**

**S. C. :** Face à l'urgence et à la gravité de la situation, la région Midi-Pyrénées et l'État ont proposé la création d'un fonds spécial, appelé « Qualification Plus », pour le maintien de l'emploi et le développement des compétences pour l'ensemble des salariés dont l'entreprise envisage le chômage partiel. Ce dispositif, qui engage la Région Midi-Pyrénées, l'État et les OPCA, dont le FAFIEC et son antenne Sud-Ouest, est alimenté à hauteur de 2 millions d'euros, à parité égale entre le Conseil régional et l'État. Aujourd'hui, ce ne sont pas moins de 18 entreprises qui ont bénéficié de cet accompagnement pour le financement d'actions de formations certifiantes, diplômantes... pour 48 personnes, ce qui représente 8 314 heures.

(1) Données au 19 mai 2009.

(2) Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.



**Monique Iborra,**  
Vice-Présidente du Conseil régional  
de Midi-Pyrénées, chargée de l'emploi,  
de l'insertion et de la formation  
professionnelle

## « S'appuyer sur les OPCA pour structurer notre action en matière de formation professionnelle »

### Quelles sont les priorités de la politique de formation professionnelle de la Région pour 2010-2011 ?

**Monique Iborra :** Dans un contexte de crise économique, la priorité de la Région Midi-Pyrénées est de permettre aux demandeurs d'emploi de décrocher et de suivre une qualification de qualité, afin de trouver ou de retrouver un emploi. Ces derniers mois, la Région a tout mis en œuvre pour que les salariés puissent avoir accès à la formation lorsqu'ils se retrouvent en situation de chômage partiel. Aux côtés des OPCA et de l'État, la Région a initié le dispositif « Qualification Plus ». Ce fonds a permis à 900 salariés de se former et / ou de valider des acquis. Les premières évaluations réalisées montrent que les ouvriers ont été les premiers bénéficiaires de ce dispositif, et que, d'ores et déjà, certains d'entre eux connaissent une évolution positive de leur situation professionnelle.



Budget de la région en 2009 :  
**1,2** milliard d'euros  
Part du budget dédiée à la formation professionnelle :  
**92** millions d'euros  
Part du budget dédiée à l'apprentissage :  
**79** millions d'euros

Nombre d'habitants :  
**2 700 000**  
(au 1<sup>er</sup> janvier 2010)

Nombre d'entreprises :  
**195 443**

Nombre d'étudiants :  
**113 651\***

Sources : \*Insee 2009, Conseil régional Midi-Pyrénées.

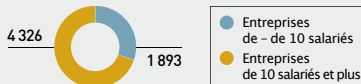
Autre priorité majeure de la Région : favoriser la formation et la qualification de la future génération active, avec la formation professionnelle des apprentis et des lycéens. Enfin, la Région a le souci d'offrir une seconde chance aux jeunes les plus frappés par la déscolarisation et la précarité. À cet effet, l'essaimage d'Écoles de la deuxième chance (E2C) dans les départements de Midi-Pyrénées figure parmi les priorités de l'assemblée élue en mars 2010.

### le FAFIEC en région sud-ouest

Source : États statistiques et financiers 2009.

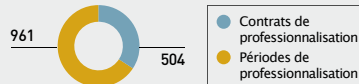
#### FORMATION CONTINUE

Répartition du nombre d'actions de formation réalisées selon la taille de l'entreprise



#### PROFESSIONNALISATION

Répartition du nombre d'actions de formation réalisées selon le dispositif de formation



### Quelles sont, à votre niveau, les principales conséquences de la réforme de la formation professionnelle de 2009 ?

**M. I.** : Les régions ont été peu associées à cette dernière. Aujourd'hui, la réforme se met quasiment en place sans notre participation. Le fonds de sécurisation des parcours professionnels est tout d'abord un fonds géré par les partenaires sociaux, mais auquel l'État s'intéresse au plus haut point pour financer sa politique. Néanmoins, la Région, par l'intermédiaire du contrat de plan régional de développement de la formation (CPRDF), entend prendre pleinement sa place pour animer et définir la politique régionale de formation. Nous ferons du CPRDF un dispositif partenarial, et nous permettrons aux partenaires sociaux, à l'État et à Pôle emploi de co-construire la politique de formation dont la Région Midi-Pyrénées a besoin.

### Quel type de relations entretenez-vous avec les OPCA ?

Dans le cadre des appuis aux démarches de GPEC dans les entreprises, et dans la mise en œuvre des contrats d'objectifs, nous nous appuyons principalement sur les OPCA pour structurer notre action. Cette coopération s'est renforcée avec la création du fonds « Qualification Plus ». En mai 2009, la Région a pris l'initiative, en associant l'État, les partenaires sociaux et les OPCA, de mettre en place ce fonds à l'attention des salariés dont l'entreprise envisageait le recours au chômage partiel. Opérationnel jusqu'au 31 décembre 2010, ce fonds expérimental est alimenté par des cofinancements de la Région, de l'État et des OPCA, qui permettent de couvrir les frais inhérents aux formations et au maintien des salaires. Aujourd'hui, 87 entreprises ont reçu un avis favorable du comité de pilotage pour le bénéfice de 929 salariés.

*Propos recueillis par Éric Delon.*



**Philippe Chatron,**  
Président-Directeur Général du Groupe  
ABMI<sup>[1]</sup> - Conseil et ingénierie pour l'industrie

## Rebooster son activité en temps de crise

### Causes. Effets.

Les compétences, Philippe Chatron les gère au quotidien au sein de son entreprise. Mais, bien plus que la crise et ses conséquences financières, ce sont les inquiétudes des salariés qu'il a fallu gérer. « Pour eux, cela a été vécu comme une remise en cause de leurs acquis professionnels. Donc, très tôt, nous nous sommes posé la question de former nos collaborateurs pour pouvoir faire face à des marchés qui, eux, restaient porteurs », précise Philippe Chatron.

### À quelque chose malheur est bon

Pour autant, la crise est-elle un facteur si bouleversant pour l'entreprise ? Pas vraiment, selon Alain Labruffe, spécialiste de la GPEC,

*« le bouleversement n'est qu'une nouvelle donne à intégrer : on ne sait pas quelles seront, dans trois ou cinq ans, les nécessités du marché ».*

### Changer son fusil d'épaule

Philippe Chatron, lui, fait le choix de réorienter sa stratégie commerciale. « L'entreprise a accentué sa présence sur des marchés qui sont aujourd'hui porteurs, et repositionné ses compétences à un plus haut niveau qu'elles ne l'étaient avant cette crise ». L'impact généralisé de cette crise aura eu un avantage : celui de faire « comprendre l'indispensable nécessité de se remettre en cause au niveau de ses collaborateurs », conclut-il. ■ **M. Z.**

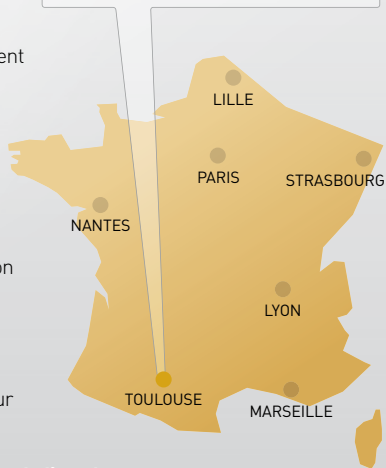
[1] Le Groupe ABMI est implanté partout en France, dont en région Sud-Ouest à Toulouse.

# Le FAFIEC, un acteur de proximité au service des entreprises

Créé en 1989 sous l'impulsion des partenaires sociaux, le FAFIEC est l'Organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) de l'informatique, de l'ingénierie, du conseil, des foires, salons, congrès, évènements et des traductions.

À Paris et en régions, plus de cent cinquante collaborateurs accompagnent au quotidien les entreprises dans le développement des compétences et des qualifications. Dans le cadre de sa politique de proximité, avec l'implantation de sept antennes régionales et trois antennes métiers au siège parisien, le FAFIEC a renforcé son expertise sur les enjeux de formation spécifiques aux bassins d'emploi régionaux. Les équipes du FAFIEC proposent et mettent en œuvre avec les entreprises locales des projets de formation spécialement étudiés pour répondre à leurs enjeux économiques.

**Immeuble Le Dragon Rouge  
7, rue Alaric II  
31000 Toulouse**



[www.fafiec.fr](http://www.fafiec.fr)